



14 février 2020

**POUR LA DEFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC
DES EHPAD, SSIAD ET DE TOUS LES
ETABLISSEMENTS DE SANTE
ET D'ACTION SOCIALE**

**APPEL A LA GREVE ET A LA MANIFESTATION*
RENDEZ VOUS A 10h PLACE GARIBALDI**

*voir appel unitaire au verso



Conditions de travail éreintantes

Travail bâclé

Glissements de tâches

Burn out, suicides

Salaires indignes

Sous effectifs

Manque de lits, de structures d'accueil

Pénibilité accrue non reconnue

Absentéisme non remplacé

Déqualification des emplois

Maltraitance institutionnelle

Inégalité de traitement des usagers

→ Il y a urgence à financer les besoins

→ L'argent existe

Par manque de moyens, notre travail perd son sens, l'agressivité se développe entre collègues, avec l'encadrement, avec les usagers. La santé des personnels se dégrade comme la qualité et la sécurité des prises en charge. Délais d'attentes insupportables, manque de temps imposant des gestes précipités, empêchant la prise en charge relationnelle. Défaut d'informations, défaut de soins, manque de matériel, locaux inadaptés, manque d'accès aux formations qualifiantes et continues ...**autant de réalités liées au manque de moyens organisé par les différentes réformes de ces 20 dernières années.**

**Sans prises en compte des décideurs, sans réponses adaptées,
nous ne pouvons plus attendre : il faut nous mobiliser !**

2 priorités pour financer la protection sociale :

Créer des emplois et augmenter les salaires

La santé est un droit humain fondamental

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La Constitution de l'OMS établit que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des **droits fondamentaux de tout être humain** ». Le droit à la santé comprend l'accès, en temps utile, à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante et d'un coût **abordable**. Pourtant, environ 100 millions de personnes dans le monde passent chaque année sous le seuil de pauvreté en raison de leurs dépenses de santé. Les groupes vulnérables et en marge de la société ont tendance à supporter une part beaucoup trop élevée des problèmes de santé.

Extrait de la constitution de l'OMS